

Je veille sur le

MONT SAINT GRÉGOIRE

ENJEU : L'ESCALADE



Campagne de sensibilisation
à la protection des milieux naturels

Atteindre des sommets

L'escalade est une activité récréative et sportive dont la popularité ne cesse de croître au Québec. En effet, de plus en plus de nouveaux adeptes s'initient à ce sport. Les fervents de la grimpe peuvent trouver un grand nombre de sites d'escalade sur le territoire québécois, que ce soit des sites intérieurs ou extérieurs, avec parois artificielles, rocheuses ou de glace.

Les parois en milieu naturel ne conviennent pas toutes à la pratique de l'escalade. Les sites accessibles sont répertoriés par la Fédération québécoise de la montagne

et de l'escalade. Il faut savoir que plusieurs sites naturels ouverts au public interdisent ce sport. Malgré cela, certains grimpeurs motivés font fi du règlement et des affiches l'indiquant. Par ailleurs, on observe le même phénomène sur des terrains privés où quelques adeptes grimpent parfois sans permission.

Des espèces sensibles au dérangement

Au Québec, environ 30 espèces d'oiseaux nichent sur des escarpements rocheux. Le faucon pèlerin, une espèce en péril, utilise les cavités et plateformes des falaises. Les couples adultes se retrouvent presque toujours sur le même site et défendent agressivement leur territoire de nidification. Un faucon pèlerin, considéré comme le plus rapide prédateur, peut attaquer tout intrus s'approchant de son nid.

Le grand corbeau, rare en Montérégie, niche sur les falaises ou dans de grands arbres. Le même nid est souvent réutilisé, avec de nouveaux matériaux ajoutés à chaque printemps. L'urubu à tête rouge niche à proximité des terres cultivées et des forêts. Il ne construit pas de nid et dépose ses oeufs dans le recoin d'une corniche, d'une crevasse, d'une bûche creuse ou à même le sol. Les couples reviennent et réutilisent le même site année après année.

Grimper, mais pas n'importe où

L'escalade est une activité aérobique semblable à une gymnastique verticale alliant souplesse, équilibre, coordination et force. À mesure qu'il monte, un grimpeur doit choisir la voie à emprunter. Chaque défi surmonté augmente son niveau de confiance en soi. Non seulement ce sport est-il bon pour la santé physique, mais aussi pour la santé mentale et psychologique. Il évacue le stress accumulé en plus de permettre aux grimpeurs d'observer la nature lors de la pratique extérieure. Pour être acceptable, la pratique de l'escalade doit se faire uniquement avec la permission du propriétaire du terrain où se trouve la paroi, que celui-ci soit public ou privé.





Grimper sans nuire à la nature

L'escalade sur les parois rocheuses nuit aux oiseaux nicheurs comme le faucon pèlerin. La présence de grimpeurs, qui passent souvent plusieurs heures sur les parois, dérange les oiseaux en période de nidification. Elle cause du stress et modifie leur comportement. Les adultes quittent leur nid plus souvent et exposent les oeufs et les jeunes à la prédation. Parfois, en situation de dérangement répétitif, les sites de nidification sont abandonnés de façon définitive. De plus, les falaises sont des écosystèmes fragiles et les grimpeurs écrasent des plantes, menaçant la survie d'une flore sensible. Pour accéder aux parois, les adeptes d'escalade créent des sentiers non officiels qui perturbent les milieux naturels, entre autres par le piétinement des plantes et la compaction du sol. Ces tracés non balisés et non aménagés sont parfois empruntés par d'autres visiteurs. En situation d'urgence, ces sites sont difficilement accessibles aux patrouilleurs.

Sur les territoires voués à la conservation et ouverts au public, il est essentiel de mettre en place des règlements qui permettent de préserver les écosystèmes et la biodiversité. Les règles concernant la pratique de l'escalade en milieu naturel varient selon le gestionnaire du site; elle peut être



interdite, restreinte en période de nidification des oiseaux ou permise en tout temps à des endroits déterminés. Beaucoup de parois d'escalade se trouvent sur des terrains privés, le propriétaire est donc en droit d'y permettre ou non l'escalade. Les grimpeurs qui pratiquent leur sport sans respect de la propriété privée, ou en faisant fi des règlements en vigueur, en plus de contribuer à la dégradation des milieux naturels, nuisent à réputation de leur sport.

Saviez-vous que...

Une adhésion « Accès-Montagne » à la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) donne accès à plus de 25 sites d'escalade. Pour chacun de ces sites, une entente a été conclue avec le propriétaire. Les membres de la FQME bénéficient également d'une assurance et contribuent au développement durable de ce sport.

Au mont Saint-Grégoire...

L'escalade, autrefois tolérée, est désormais interdite sur les terrains de CIME, où se trouvent toutes les parois. La petite superficie de ce massif forestier isolé, la présence d'espèces floristiques en péril et d'oiseaux pouvant nicher sur les parois rocheuses du mont Saint-Grégoire, ont mené à cette décision. En Montérégie, seul le mont Rigaud accueille les adeptes d'escalade sur ses parois naturelles, tandis qu'en Estrie, on peut se tourner vers le Parc national du Mont Orford et le parc Harnold F. Baldwin à Coaticook.



Au mont Saint-Grégoire, de petits thuyas ayant mis des années à pousser sur une paroi, ont été coupés par des grimpeurs

Un projet de



www.cimehautrichelieu.qc.ca
www.facebook.com/cimehautrichelieu

Partenaire

